

que les habitants des provinces de l'Atlantique se contenteront de cet état de choses, eux qui ont voté pour l'avènement de cette grandiose ère nouvelle que le gouvernement tory devait introduire.

J'ai bien peur que, finalement, le chèque qui devra être encaissé, la traite qui devra être honorée, sera la traite de M. Frost. Alors il n'y aura plus assez d'argent pour les autres. Je sais que, d'après le trésorier provincial de l'Ontario, tout cet argent provient de toute façon des contribuables de l'Ontario et que n'importe quelle miette tombant de la table du riche est assez bonne pour le reste du pays. A cela, je ferai la réponse même, sans aucune excuse, que M. Harris a donnée dans son discours du budget. C'est le point de vue du parti libéral et j'espère que ce sera aussi le point de vue des honorables membres du côté opposé; et cependant je crains que ce ne le soit pas. M. Harris a dit:

Dans son exposé budgétaire d'il y a trois semaines, le trésorier provincial de l'Ontario a dit quelques mots des ententes fédérales-provinciales en matière de partage fiscal. Je n'ai pas l'intention de discuter de nouveau cette question, mais je veux commenter deux déclarations. Le trésorier de l'Ontario a parlé de l'excédent éventuel du gouvernement fédéral, ajoutant que "près de la moitié de cet excédent considérable vient des contribuables de l'Ontario" et, plus tard, il a dit que les versements de péréquation fiscale de 155 millions accordés aux autres provinces "proviendront dans une large mesure des contribuables de l'Ontario".

A ce propos, monsieur l'Orateur, je fais observer que tous les dollars de recettes encaissées par le gouvernement fédéral viennent des contribuables canadiens et que tous les dollars payés en versements de stabilisation ou de péréquation sont fournis par les contribuables canadiens.

Les Canadiens de l'Ontario acquittent exactement le même barème d'imposition que tous les autres Canadiens, et les Canadiens de l'Ontario obtiennent leurs revenus en grande partie, directement ou indirectement, des consommateurs et des producteurs d'autres régions du Canada, tout comme les Canadiens d'ailleurs peuvent tirer une partie de leurs revenus de l'activité commerciale qui s'exerce en Ontario.

Rien ne peut mieux démontrer la justesse de ce qu'affirmait M. Harris que ce qu'a dit hier soir le représentant de Saint-Jean-Est. Il a signalé hier soir que avant la Confédération, soit il y a à peine neuf ans, Terre-Neuve importait pour environ 50 millions de dollars du Canada au chapitre des denrées alimentaires seulement. La dernière année sur laquelle nous ayons quelques données précises,—je ne me rappelle pas celle dont parlait l'honorable député, mais c'était il y a un an ou deux,—les importations ont quadruplé. Voilà une preuve, entre bien d'autres, de ce que quiconque a été élevé au Manitoba ou quiconque représente Terre-Neuve a pu constater, c'est-à-dire que c'est sur toute l'étendue du Canada que se gagnent les revenus qui

sont imposés dans Ontario et dans d'autres régions, comme Montréal, où les affaires sont concentrées, où se trouve la véritable centralisation dans notre pays. Si nous voulons faire en sorte que le pays soit uni, que tous les citoyens aient quelque égalité de chances, nous n'y parviendrons, tant que subsistera notre régime fédératif,—et j'espère qu'il subsistera toujours,—qu'en déversant une partie de ces revenus versés dans le Trésor fédéral et en les répartissant à peu près également d'un bout à l'autre du pays.

J'espère bien me tromper dans ce que je crois être les intentions du gouvernement à cet égard. J'espère sincèrement l'avoir mal jugé. Cependant, je le juge de la seule façon qui soit possible à un député de l'opposition, c'est-à-dire d'après les faits, d'après les documents. Comme les honorables députés qui siègent maintenant sur les banquettes ministérielles avaient l'habitude de le signaler, c'est toujours difficile de deviner les intentions des ministres. Ce que je puis dire, toutefois, c'est que jamais dans l'histoire du Canada il n'a été plus difficile que depuis le 14 octobre 1957 de deviner à quoi songent les ministres et quelles sont leurs véritables intentions. Déjà depuis le début de la présente session, on a refusé aux députés qui y ont parfaitement droit plus de renseignements qu'on ne leur en a refusé durant les 22 années... (*Exclamations*)... et cela sans le moindre soupçon d'excuse.

Une voix: Jusqu'où pouvez-vous pousser l'aberration?

L'hon. M. Harkness: Cette déclaration est aussi précise que le sont la plupart des déclarations de l'honorable député.

L'hon. M. Pickersgill: Après vingt années passées à Ottawa, je ne saurais me rappeler une seule fois où le gouvernement précédent ait exposé un programme et refusé de révéler ses intentions. Je me rappelle que, pendant qu'il préparait ses programmes, pendant qu'il apportait à ses programmes l'étude sérieuse que je conseille au premier ministre avant de soumettre des propositions, je me rappelle, dis-je, qu'avec raison il ne voulait pas laisser pressentir ses intentions. Mais ces intentions étant arrêtées, on prétend aujourd'hui qu'un ministre peut se lever et déclarer à la Chambre: "C'est une question de politique ministérielle et vous, mes garçons, qui siégez en face, vous n'avez aucun droit d'être informés à ce sujet". Voilà du nouveau. (*Exclamations*) Cela date des dernières élections.

M. Hodgson: Croyez-vous que M. Howe soit mort?